

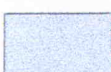
COMMUNE DE MARTIGUES

QUARTIERS de St PIERRE - St JULIEN

PERIMETRE DE RISQUE "MOUVEMENT DE TERRAIN"
lié à la présence de gypse

FIGURE 2

ZONES SUSCEPTIBLES DE SE TROUVER INFLUENCEES EN SURFACE PAR LES TRAVAUX SOUTERRAINS OU PAR DES DISSOLUTIONS NATURELLES

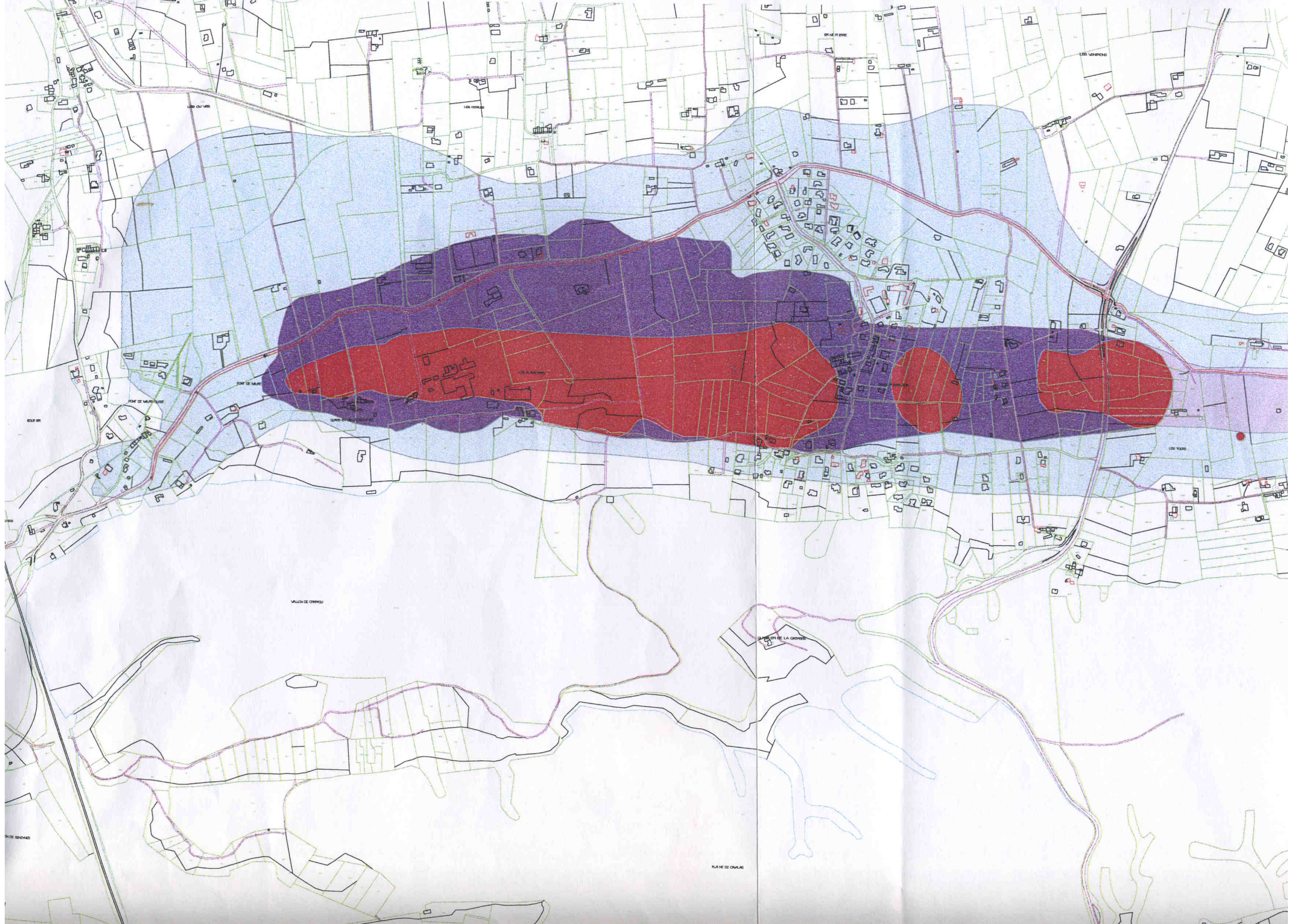
- Zones sousterrainées
-  E Z1 - Terrains soumis à des risques d'instabilités soit dangereuses pour les personnes soit susceptibles d'affecter sérieusement la stabilité des ouvrages en surface
 -  E Z2 - Terrains soumis à des risques d'instabilités non dangereuses pour les personnes mais susceptibles d'affecter la stabilité des bâtiments
 -  E Z3 - Terrains sous-minés (Panneau Est) peu sensibles à l'apparition de mouvements en surface
 -  E Z4 - Terrains hors influence des exploitations connues et soumis à de faibles risques d'instabilité liés aux formations argileuses superficielles

ECHELLE: 1/10 000

MAI 2001 - modifié JUIN 2004

Zonage établi par l'INERIS
à partir d'études réalisées par l'Ecole des Mines de Paris (pour LAFARGE),
par le CETE Méditerranée et par l'INERIS

DIRECTION DES RISQUES DU SOL ET DU SOUS-SOL
DRS-01-20945







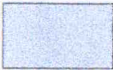
COMMUNE DE MARTIGUES

QUARTIERS de St PIERRE - St JULIEN

PERIMETRE DE RISQUE "MOUVEMENT DE TERRAIN"
lié à la présence de gypse

FIGURE 2

ZONES SUSCEPTIBLES DE SE TROUVER INFLUENCEES EN SURFACE PAR LES TRAVAUX SOUTERRAINS OU PAR DES DISSOLUTIONS NATURELLES

- Zones sous-minées**
-  Z1 - Terrains soumis à des risques d'instabilités soit dangereuses pour les personnes soit susceptibles d'affecter sérieusement la stabilité des ouvrages en surface
 -  Z2 - Terrains soumis à des risques d'instabilités non dangereuses pour les personnes mais susceptibles d'affecter la stabilité des bâtiments
 -  Z3 - Terrains sous-minés (Panneau Est) peu sensibles à l'apparition de mouvements en surface
 -  Z4 - Terrains hors influence des exploitations connues et soumis à de faibles risques d'instabilité liés aux formations argileuses superficielles

ECHELLE: 1/10 000

MAI 2001 - modifié JUIN 2004

Zonage établi par l'INERIS
à partir d'études réalisées par l'Ecole des Mines de Paris (pour LAFARGE),
par le CETE Méditerranée et par l'INERIS

DIRECTION DES RISQUES DU SOL ET DU SOUS-SOL
DRS-01-20945